



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21063634



19 MAI 2021

Greffé

N° d'entreprise : **0742 811 746**

Nom

(en entier) : **SLYM**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **rue Laport n° 6 bte 21 à 4000 Liège**

Objet de l'acte : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 23 AVRIL 2021

a) Transfert de siège social

Le siège social de la société est actuellement situé rue Laport n° 6 bte 21 à 4000 Liège.

A dater de ce jour, le siège social est transféré et situé à l'adresse suivante : Vallée du Hoyoux n° 67 à 4577 Vierset-Barse.

B) Divers

Aucun autre point n'a été inscrit à l'ordre du jour.

Fait à Liège, le 23 avril 2021, en deux exemplaires.

Pierre COLLIGNON
Administrateur

Déposé en même temps que le présent formulaire : un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 avril 2021

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/05/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).